

cette mesure soit injuste. Je puis assurer à mon honorable ami que je désire comme lui que cette entreprise soit réalisée le plus tôt possible. Dès que notre situation économique nous permettra d'aller de l'avant dans le domaine de la construction, ce projet sera sûrement l'un des premiers à être sérieusement étudiés.

Je devrais peut-être signaler au député que j'ai demandé à mes fonctionnaires de vérifier les plans proposés afin de voir si l'on ne pourrait pas partager le coût de l'entreprise en modifiant les plans dans les secteurs où les coûts de revient ont augmenté considérablement.

LA DÉFENSE NATIONALE: GREENWOOD—PRÉ-SUMÉE BAGARRE CONSÉCUTIVE À L'AUGMENTATION DE LA SOLDE DES PILOTES

M. J. P. Nowlan (Digby-Annapolis-Kings): Monsieur l'Orateur, vu l'heure tardive, je serai moi aussi le plus bref possible. Je ne devrais pas éprouver plus de difficultés à passer des poissons aux coups déloyaux que mon prédécesseur qui est passé du poisson au blé. (*Explication intraduisible portant sur le terme anglais «foul»*)

Le 1^{er} avril, le ministre de la Défense nationale a annoncé ce qui est sûrement un coup déloyal à la majorité du personnel de notre aviation qui n'a aucunement profité des récents relèvements de solde accordés aux pilotes en raison de certaines conditions. Cette question exige de plus amples délibérations et explications, et je l'ai posée l'autre jour, non pas afin d'embarrasser l'administration des forces armées du Canada ou n'importe quel agent d'administration en particulier. Je voulais illustrer par là la déception profonde et désastreuse d'un grand nombre de membres du personnel de l'aviation et des autres services qui sont d'avis qu'il s'agit là d'une distinction injuste fondamentale.

Le principe de la solde et des possibilités égales pour les grades équivalents n'est apparemment plus respecté. Cette façon d'agir aura désormais une profonde répercussion sur le recrutement. Je suis convaincu que tous les fils d'un officier d'aviation voudront devenir pilotes, en dépit du fait qu'ils peuvent avoir des aptitudes pour le génie ou un domaine technique. A la suite de la majoration de la solde des pilotes, une recrue de l'aviation voudra-t-elle accepter un autre poste et renoncer à devenir pilote, à condition d'avoir les qualités requises?

J'aimerais aussi me reporter aux allocations qui entrent dans le calcul de la pension et parler particulièrement de la station que je connais le mieux. A Greenwood, où l'Argus est mis en service, un simple équipage de vol

se compose d'environ 16 hommes, dont 11 ou 12 s'acquittent de tâches autres que le pilotage. Comment peut-on s'attendre à obtenir un travail d'équipe de la part des membres d'un tel équipage lorsque la solde de base accru du pilote et du copilote entre dans le calcul de la pension, tandis que les allocations de vol versées aux 10, 11 ou 12 autres n'y entrent pas?

Pour ceux dont les années de service tirent à leur fin, qui sont à la veille de prendre leur retraite, cela représente bien des dollars et des cents.

L'autre cause de détresse et de désillusions dans le service, c'est que les augmentations maximales sont accordées aux pilotes les plus âgés, ayant un stage progressif de seize ans, et non pas aux jeunes pilotes. Comment une telle politique peut-elle aider à garder des pilotes dans le service alors que dans la plupart des cas ils sont déjà trop âgés pour entrer au service des lignes aériennes commerciales? Si ces dernières veulent vraiment des pilotes, elles paieront \$100 par mois ou plus que l'aviation militaire pour s'assurer les services de pilotes formés par l'Aviation royale canadienne.

C'est là, je crois, une politique imprévoyante. Elle fait penser au Hollandais qui enfonce le doigt dans un trou de la digue afin d'arrêter la fuite d'eau, alors que l'eau s'écoule par d'autres trous. J'attirerai votre attention sur la politique que le ministre a annoncée à Edmonton en fin de semaine, et que son ministère a publiée, en ce qui regarde la rétribution de tâches particulières.

On se demande si le ministre et ses fonctionnaires ont songé à des primes de responsabilité avant l'annonce des relèvements de solde? En effet, chose anormale, le pilote d'un hélicoptère de destroyer a une solde plus élevée que le capitaine du destroyer; ou encore, le pilote d'un avion d'instruction L-19 de l'armée reçoit plus qu'un navigateur chef d'escadrille ayant à son crédit 8,000 heures de vol autour du globe, même plus que certains honorables vis-à-vis, et beaucoup plus que certains dignitaires étrangers qui visitent notre pays. Il arrive souvent que le pilote d'un avion d'instruction L-19 n'a volé que 100 heures.

Telles sont les raisons de l'angoisse et de la déception dans les services, et c'est de la blague de prétendre qu'il n'en est rien. Le ministre parle d'intégration. On pourrait prétendre que c'est la dernière goutte qui fait déborder le vase pour les militaires qui désirent faire une carrière des armes. Les considérations financières ne sont pas les seuls motifs qui les attirent dans les services armés; ils sont mus par le patriotisme, l'esprit de corps et d'autres raisons. Ils savent qu'ils